



Bulletin Officiel

N° 3704 Mardi 12 Octobre 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 3EME TRIMESTRE DE L'EXERCICE COMPTABLE 2010 2

AVIS DES SOCIETES

OFFRE A PRIX FERME -OPF-

OFFRE A PRIX FERME -OPF- ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ « MODERN LEASING » 3-9

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

TUNISIE LAIT : REALISATION DE LA LIBERATION DES TROIS QUARTS RESTANTS DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE 30 MD A 40 MD 10

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR- 10

SOCIETE SERVICOM 11

LES CIMENTS DE BIZERTE 12-13

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE -SIPHAT- 14-15

COURBE DES TAUX 16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 17-18

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 dudit règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2010, au plus tard le 20 octobre 2010.

¹ Telle que modifiée notamment par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES**OFFRE A PRIX FERME - OPF -****VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**OFFRE A PRIX FERME – OPF–
ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIETE «MODERN LEASING»**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme – OPF – et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société «Modern Leasing».

Dans le cadre du prospectus, la société «Modern Leasing» a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Réserver au moins un siège au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de cette opération lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui devra renouveler les mandats des administrateurs ou en cas de vacance ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public, avec information de ces derniers sur l'état de réalisation de ses prévisions et insertion d'une analyse des écarts relevés au niveau de son rapport annuel.

Aussi, le Groupe BH⁽¹⁾, détenant actuellement 74,00% du capital de la société « Modern Leasing», s'est engagé :

- à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction ;
- à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société.

(1) Banque de l'Habitat, Epargne Invest SICAF, Assurances SALIM et SIM-SICAR.

- Suite -

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE «MODERN LEASING» AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La société «Modern Leasing» a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 5 dinars et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné, en date du 29/07/2010, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société «Modern Leasing» au marché principal de la cote de la Bourse.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société «Modern Leasing» se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 8,500 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

- **Décisions ayant autorisé l'opération :**

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 23/06/2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «Modern Leasing» tenue le 15/07/2010, a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au Marché Principal de la cote de la Bourse de Tunis.

- **Autorisation d'augmentation du capital :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/07/2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société «Modern Leasing» de 15 000 000 dinars à 20 000 000 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 5 000 000 dinars et l'émission de 1 000 000 actions nouvelles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer le prix d'émission, les modalités et conditions de cette augmentation de capital et remplir d'une manière générale toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de l'augmentation du capital en vue de l'introduction en Bourse.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/07/2010, le Conseil d'Administration de la société «Modern Leasing» a fixé, lors de sa réunion du 15/07/2010, le prix d'émission des actions nouvelles à 8,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3,500 dinars de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription. Le Conseil d'Administration a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 01/01/2010.

- **Droit préférentiel de souscription :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/07/2010 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Il convient de signaler à ce niveau que du fait de l'absence d'indication du prix d'émission de l'opération d'augmentation de capital au niveau des rapports respectifs du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes soumis pour approbation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/07/2010, d'une part, de la délégation par ladite AGE au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer le prix d'émission, d'autre part, et vue l'importance que revêt cette information pour les actionnaires dans la mesure où il y aurait suppression de leur droit préférentiel de souscription, le Conseil d'Administration et les commissaires aux comptes, une fois le prix d'émission fixé, ont établi des rapports complémentaires décrivant les conditions définitives de l'opération et son impact sur la structure du capital de la société, lesquels rapports ont été mis à la disposition des actionnaires.

- Suite -

- **Cadre de l'offre :**

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, représentant 25,00% du capital après réalisation de ladite augmentation.

1- Présentation de la société :

Dénomination : «Modern Leasing»

Siège social : Immeuble Assurances SALIM. Lotissement AFH/BC5 Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajène

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 28/03/1997

Capital social : 15 000 000 dinars divisé en 3 000 000 d'actions de nominal 5 dinars⁽²⁾ entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet :

- d'effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel, (industriel, commercial, de service, etc...) ;
- de prendre en charge toute étude ou projet en relation direct ou indirect avec le leasing ;
- de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titre et droit sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.
- et généralement d'effectuer toute opération financière, industrielle, commerciale, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **25/10/2010** au **08/11/2010 inclus**.

3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles émises dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2010**.

4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Modern Leasing» a été fixé à **8,500 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

5- Établissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société «Modern Leasing» exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible **N° 14902902300700088343** ouvert auprès de la Banque de l'Habitat Agence Chargaia.

(2) Réduction de la valeur nominale de 10 dinars à 5 dinars décidée par l'AGE du 15/07/2010.

- Suite -

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :

L'opération proposée porte sur une Offre à Prix Ferme de 1 000 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 25,00% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/07/2010.

Les actions offertes dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme seront réparties en quatre catégories :

❖ **Catégorie A** : 30% des actions offertes, soit 300 000 actions seront réservées aux OPCVM sollicitant au minimum 400 actions.

Les souscripteurs de cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini dans l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créances ou de capital émis ou garantis par un seul émetteur ;

❖ **Catégorie B** : 50% des actions offertes, soit 500 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 401 actions et au maximum 20 000 actions ;

❖ **Catégorie C** : 15% des actions offertes, soit 150 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 400 actions ;

❖ **Catégorie D** : 5% des actions offertes, soit 50 000 actions, seront réservées au personnel du groupe BH et Modern Leasing réparti comme suit :

- 4% soit 40 000 actions pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société «Modern Leasing» ;
- 1% soit 10 000 actions pour le personnel de la société «Modern Leasing».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : Nom, Prénom, Nature et Numéro de la Pièce d'Identité Nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : Nom, Prénom, Date de naissance ainsi que la Nature et le Numéro de la Pièce d'Identité Nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : Dénomination sociale complète et Numéro d'inscription au Registre de Commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : Dénomination sociale complète ainsi que le Numéro d'Inscription au Registre de Commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les personnes étrangères : le nom, le prénom ou la dénomination sociale et la nature et les références des documents présentés.

- Suite -

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 20 actions ni supérieur à 0,5% du capital social soit 20 000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 200 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie. En outre, les demandes de souscription de la catégorie A ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de souscription. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

7- Modalités de paiement du prix :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Modern Leasing» a été fixé à **8,500 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société «Modern Leasing» dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

- Suite -

8- Mode de répartition des titres :

Les actions offertes seront réparties en quatre catégories :

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital de la société après l'opération	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A : OPCVM sollicitant au minimum 400 actions et tout en respectant les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels	300 000	7,50%	30%
Catégorie B : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 401 actions et au maximum 20 000 actions	500 000	12,50%	50%
Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 400 actions	150 000	3,75%	15%
Catégorie D : Personnel du groupe BH et Modern Leasing	50 000	1,25%	5%*
Total	1 000 000	25,00%	100%

* Dont 1% réservé au personnel de la société «Modern Leasing»

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- **Pour les catégories A et B :** les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.
Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie C :** les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie D :** les demandes de souscription du personnel du groupe BH et Modern Leasing seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. La répartition sera faite comme suit :
 - 4% pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société «Modern Leasing» ;
 - 1% pour le personnel de la société «Modern Leasing».

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B, puis à la catégorie C, puis à la catégorie D.

9- Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états de demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

- Suite -

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Pour la catégorie D, la liste des demandes de souscription sera transmise par la SIFIB-BH à la BVMT et ce, dans les mêmes conditions précitées.

10-Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de l'AFC et de la SIFIB-BH, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

11-Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

12-Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

La valeur «Modern Leasing» est inscrite sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 05/10/2010 sous le code ISIN TN0006720049.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse.

13- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

La cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

14- Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période de six mois à partir de la date d'introduction, sera établi entre, la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse et des actionnaires de la société «Modern Leasing» : BH, Epargne Invest SICAF, Assurances SALIM, SIM-SICAR et ABaraka Bank, portant sur 20% du produit de l'Offre à Prix Ferme, soit un montant de 850 000 dinars et 100 000 actions.

15-Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société «Modern Leasing», se sont engagés après l'introduction de la société en Bourse à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 10-715 du 11 octobre 2010, sera incessamment mis à la disposition du public auprès de la société «Modern Leasing», de la SIFIB-BH et de l'AFC, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

Libération des trois quarts restants de l'augmentation du capital de TUNISIE LAIT de 30 MD à 40 MD

TUNISIE LAIT

Siège social : SIDI BOUALI KM 122-4040 Sousse
R.C : B 112071996

La Société Tunisie Lait informe ses actionnaires et le public que la libération des trois quarts restants de l'augmentation en numéraire de son capital social de 10 000 000 dinars, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2009, a été réalisée pour la totalité du montant appelé, soit **7 500 000 dinars**.

2010 - AS - 978

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilés Aluminium -TPR - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

Indicateurs	3 ^{ème} trimestre			Cumul du 01-01 au 30-09			31/12/2009
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %	
I- Chiffres d'affaires (en DT)	19 648 642	16 562 418	19%	63 467 641	52 198 254	22%	69 369 111
- Chiffre d'affaires local	13 786 900	11 111 983	24%	44 807 831	36 396 160	23%	48 170 392
- Chiffre d'affaires à l'export	5 861 742	5 450 435	8%	18 659 809	15 802 094	18%	21 198 718
- Autres revenus	-	-	-	27 367	150 921	-	274 031
Total des Revenus	19 648 642	16 562 418	19%	63 495 007	52 349 175	21%	69 643 142
- Production en Valeur (en DT)	18 638 722	16 932 701	10%	62 681 128	55 434 261	13%	68 785 992
III - Investissement (en DT)	209 981	563 451	-63%	3 301 958	3 400 227	-3%	4 640 272
- Investissement Corporel et Incorporel	209 981	563 451	-63%	601 958	1 025 307	-41%	2 265 352
- Investissement Financier	-	-	-	2 700 000	2 374 920	14%	2 374 920
IV- Structure de l'endettement (en DT)	-	-	-	7 825 000	2 950 000	165%	-
- Endettement à Long et Moyen Terme	-	-	-	-	-	-	-
- Crédit de Gestion	-	-	-	7 825 000	2 950 000	165%	-
- Banques (découvert)	-	-	-	-	-	-	-
V-Placements en billets de trésorerie & bons de trésor (en DT)	-	-	-	24 700 000	15 000 000	65%	23 000 000

Faits saillants de l'activité "TPR" au 30/09/2010

- Evolution du chiffre d'affaires global de (+22%) par rapport au 30/09/2009.
- Progression du chiffre d'affaires local de (+23%) par rapport au 30/09/2009.
- Progression du chiffre d'affaires à l'export de (+18%) par rapport au 30/09/2009
- La production en valeur a enregistré une croissance de (+13 %) par rapport au 30/09/09.
- Courant troisième trimestre 2010, TPR a réalisé des investissements corporels et incorporels pour un montant de 601 958 Dinars.

2010 - AS - 979

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SERVICOM

Siège Social : Cité Ishbilila -3100 Kairouan -3100 Kairouan-

La Société SERVICOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

Indicateurs SERVICOM individuel

Désignation	3ème trimestre			au 30/09			31/12/2009
	2009	2010	Variation	2009	2010	Variation	
1-Produits d'exploitation	925	1 258	36%	2 572	2 939	14%	3 023
RLA et transmission	723	524	-28%	1 388	1 752	26%	1 736
Réseaux d'entreprises	201	733	264%	1 183	1 188	0%	1 287
2-Autres Produits d'Exploitation	0	0	-	53	78	47%	256
3-Charges d'Exploitation	835	1 152	38%	2 496	2 822	13%	3 288
dont Charges de personnel	255	146	-43%	640	367	-43%	703
dont Autres charges d'Exploitation	179	457	155%	428	1 235	189%	538
4-Résultat d'Exploitation	89	105	18%	129	196	52%	-9
5-Marge d'Exploitation	10%	8%	-13%	5%	6,7%	33%	0%
6-Charges Financières	49	47	-3%	156	160	3%	281
7-Produits financiers	0	11	-	47	102	118%	171

Le chiffre d'affaires de la société SERVICOM s'élève au 30/09/2010 à 2939 KDT enregistrant une évolution de 14% par rapport à la même période en 2009.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation est positif avec un excédant de 196 KDT au 30/09/2010.

Indicateurs Groupe SERVICOM Consolidé

Désignation	3ème trimestre			au 30/09			31/12/2009
	2009	2010	Variation	2009	2010	Variation	
1-Produits d'exploitation	4 897	7 277	49%	12 477	15 902	27%	17 305
SERVICOM	924	1 257	36%	2 572	2 939	14%	3 023
SERVITRA	2 091	3 105	48%	5 976	7 011	17%	9 128
SERVITRADE	1 832	2 250	23%	3 803	5 096	34%	4 947
SERVIPRINT	49	59	20%	145	157	8%	167
ALCHOUROUK	0	606	-	0	699	-	39
2-Autres Produits d'Exploitation	0	0	-	58	78	34%	73
3-Charges d'Exploitation	4 573	6 282	37%	11 801	14 326	21%	16 363
dont Charges de personnel	841	606	-28%	2 277	2 019	-11%	2 834
dont Autres charges d'Exploitation	563	1 267	125%	1 542	3 002	95%	2 358
4-Résultat d'Exploitation	325	996	207%	734	1 654	125%	1015
5-Marge d'Exploitation	6,6%	13,7%	106%	5,9%	10,4%	77%	5,9%
6-Charges Financières	160	274	71%	471	765	62%	701
7-Produits financiers	0	11	-	46	102	118%	27

Le résultat d'exploitation s'établit à 1654 KDT en progression de 125% par rapport à 2009. Ainsi les 9 premiers mois ont observé un taux de marge d'exploitation de 10,4% contre 5,9 % en 2010. Cette progression est due d'une part à l'amélioration globale des marges d'exploitation de toutes les activités du groupe, télécommunication, travaux publics et climatisation qui s'établissent respectivement à 6,7%,9,1% et 10% contre 5%,5,4% et 8,6% en 2009 et d'autre part à la contribution de la nouvelle entité Alchourouk spécialisée dans la commercialisation de matériel de climatisation en Lybie.

Les 9 premiers mois ont été marqués principalement par la croissance du volume d'affaires pour tous les secteurs d'activités du groupe et principalement dans les domaines de la climatisation et travaux publics.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**LES CIMENTS DE BIZERTE**

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

Les Ciments de Bizerte publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30/09/2010**

	3ème trimestre 2010	3ème trimestre 2009	du 1/1 au 30/09/2010	du 1/1 au 30/09/2009	du 1/1 au 31/12/2009
PRODUCTION					
Clinker en tonnes	214 480	221 880	565 470	653 660	900 334
Ciment en tonnes	216 983	178 032	721 883	697 311	913 652
Chaux en tonnes	7 764	10 076	25 561	32 471	42 321
CHIFFRE D'AFFAIRES					
Ventes locales en dinars	14 588 229	15 290 020	49 999 789	48 217 040	63 751 240
Exportation équivalent en dinars	6 077 926	1 133 654	16 511 875	14 265 615	17 839 538
Total H.T.V.A.	20 666 155	16 423 674	66 511 664	62 482 655	81 590 778
INVESTISSEMENTS					
En dinars HTVA	1 831 503	2 593 885	8 554 165	9 150 194	19 410 242
ENDETTEMENTS EN DINARS					
Principal	15 326 554	11 744 503	15 326 554	11 744 503	18 661 165
Intérêts	2 263 624	1 608 215	2 263 624	1 608 215	866 446
Total	17 590 178	13 352 718	17 590 178	13 352 718	19 527 611
Crédits de Gestion					

- Suite -

1. LE CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires est passé de 48 217 040 DT au 30/09/2009 à 49 999 789 DT au 30/09/2010 soit une progression de +3,7% (+1,78 millions de dinars). Nous enregistrons avec satisfaction la reprise de nos exportations, comme prévu, avec une augmentation de +15,74% (+2,24 millions de dinars) au 30/09/2010 comparé à la même période de l'année 2009.

2. LA PRODUCTION :

La production de clinker est passée de 653660 tonnes au 30/09/2009 à 565470 tonnes au 30/09/2010 soit une régression de - 13,49 %. Aussi, nous relevons une stabilisation de l'état de marche des deux fours après les différentes interventions de maintenance du début de l'année, ce qui a permis d'atténuer le déficit de production comparé à celui enregistré au début de l'année 2010, en attendant la réalisation du PMN II des Ciments de Bizerte.

3. LES INVESTISSEMENTS :

Les investissements portent essentiellement sur les gros entretiens et les acquisitions d'immobilisations, en plus de l'avancement du projet de la conversion de l'énergie fuel vers le coke de pétrole qui est en cours de finalisation.

4. L'ENDETTEMENT :

Concernent les anciens emprunts à moyen et long termes que la société continue de rembourser.

5. LES PERSPECTIVES :

Les perspectives de l'année 2010 demeurent très prometteuses avec la forte demande sur le marché local, une reprise très soutenue de la demande de ciment pour l'export, l'entrée en exploitation industrielle du projet de coke de pétrole, ainsi que le dépouillement de l'adjudication du projet de PMN II des Ciments de Bizerte.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-

Siège social: Foundouk Choucha 2013 Ben Arous

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

	3 eme Trimestre 2010	3 eme Trimestre 2009	3 premiers trimestres 2010	3 premiers trimestres 2009	Exercice 2009
<u>I. CHIFFRE D'AFFAIRES</u>					
<i>A-MODELE OFFICINAL</i>					
FORMES SECHES	1 692 433	1 545 763	4 863 465	4 817 372	7 014 981
FORMES PATEUSES	1 259 146	1 120 579	3 679 289	3 767 597	5 261 921
FORMES LIQUIDES	1 092 870	1 241 247	3 614 236	4 068 649	5 620 203
TOTAL 1	4 044 450	3 907 588	12 156 990	12 653 618	17 897 105
<i>B-MODELE HOSPITALIER</i>					
FORMES SECHES	1 900 218	2 152 250	6 565 541	7 919 357	9 565 930
FORMES PATEUSES	81 935	267 529	701 732	1 257 499	1 518 336
FORMES LIQUIDES	2 676 393	2 386 539	9 880 621	7 735 567	10 490 412
TOTAL 2	4 658 545	4 806 318	17 147 894	16 912 423	21 574 678
<i>C-EXPORT</i>	1 348 649	733 893	3 846 142	2 883 692	3 963 346
TOTAL 3	1 348 649	733 893	3 846 142	2 883 692	3 963 346
TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	10 051 644	9 447 799	33 151 026	32 449 733	43 435 129
<u>II. PRODUCTION</u>					
<i>A-MODELE OFFICINAL</i>					
FORMES SECHES	2 737 490	2 072 947	7 974 814	7 242 402	10 126 665
FORMES PATEUSES	775 911	895 479	3 615 680	3 494 608	4 765 895
FORMES LIQUIDES	900 744	989 806	5 126 395	3 828 769	5 596 504
TOTAL 1	4 414 144	3 958 232	16 716 888	14 565 779	20 489 064
<i>B-MODELE HOSPITALIER</i>					
FORMES SECHES	1 721 388	1 427 318	5 734 992	6 476 180	8 294 228
FORMES PATEUSES	78 024	153 716	583 304	1 063 445	1 332 038
FORMES LIQUIDES	2 393 348	2 037 423	8 955 750	6 570 818	8 961 455
TOTAL 2	4 192 760	3 618 457	15 274 046	14 110 443	18 587 722
TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION	8 606 904	7 576 689	31 990 934	28 676 222	39 076 786
III. INVESTISSEMENTS	1 291 067	735 000	2 551 752	3 812 278	4 116 624
IV. ENDETTEMENT CMT+DLT	26 270 677	19 000 000	26 270 677	19 500 000	25 000 000

- Suite -

1. Chiffre d'affaires :

- Le chiffre d'affaires a évolué de **+ 2,16 %** soit **+ 0,701 MDT** passant ainsi de **32,449 MDT** au 30 Septembre 2009 à **33,151 MDT** pour la même période de l'exercice 2010,
- La baisse du chiffre d'affaires enregistrée au niveau des ventes du secteur officinales (**-3,92 %**) a été compensée par une évolution des ventes hospitalières qu'ont augmenté quant à elles de (**+ 1,4 %**);
- Le chiffre d'affaires réalisé au 30 Septembre 2010 représente **77,1 %** du chiffre d'affaires escompté au budget previsionnel 2010 (**43 MDT**),
- Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au 30 Septembre 2010 (**3,846 MDT**) a évolué par rapport à celui de la même période de 2009 (**2,884 MDT**); soit une augmentation de **+ 0,963 MDT (+ 33,38 %)** ;
- Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au 30 Septembre 2010 représente **125 %** du chiffre d'affaires à l'export prévu au budget prévisionnel de l'exercice 2010,

2. Production

La valeur de la production est passée de **28,676 MDT** au 30 Septembre 2009 à **31,991 MDT** pour la même période de 2010 (**+ 3,315 MDT** soit **+ 11,56 %**); ce qui prouve que la quasi stagnation enregistrée au niveau des chiffres d'affaires officinal et hospitalier n'est pas due à une baisse de l'activité de l'entreprise.

3. Investissements

Les investissements réalisés jusqu'au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2010 ont atteint (**2,552 MDT**) et portent essentiellement sur l'acquisition :

- D'un mélangeur avec accessoires pour le laboratoire des pommades pour (**0,306 MDT**) ;
- D'un HPLC UV-VISIBLE FLEXAR COMPLET pour (**80 mDT**) ;
- Aménagement du laboratoire de production des solutés perfusables en flacons pour (**0,644 MDT**) ;
- D'une chaudière à vapeur pour (**0,198 MDT**) ;
- De divers aménagements des laboratoires de production pour (**0,784 MDT**);
- Et de divers équipements administratifs et de production pour (**0,363 MDT**).

En outre, la SIPHAT a lancé au cours du 3^{ème} trimestre 2010 le bon de commande pour l'acquisition d'une chaîne de dissolution pour les besoins du laboratoire de contrôle qualité : l'enveloppe d'investissement dédiée est estimée à **0,1 MDT**,

4. Endettement :

L'endettement est passé de **19,5 MDT** au 30 septembre 2009 à **26,27 MDT** pour la même période de 2010. Cette évolution (**+ 6,77 MDT** soit **+ 34,72 %**) s'explique essentiellement par le fait que la SIPHAT a dû contracter au quatrième trimestre 2009 un crédit mobilisable de **6 MDT** (avec un taux d'intérêt préférentiel) pour la constitution des stocks de sécurité, de trois mois de matières premières et ACE et d'un mois de produits finis, exigés par la circulaire du Ministère de la Santé Publique **N °78 du 29 Août 2008**.

5. Ressources Humaines:

- Légère augmentation de l'effectif qui est passé de **752** agents au 30 Septembre 2009 à **771** agents au 30 Septembre 2010 soit une évolution de **2,53%** suite à une action d'embauche pour renforcer les fonctions techniques,
- Intensification des actions de formation continue,

AVIS

COURBE DES TAUX DU 12 OCTOBRE 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,583%		
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,582%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,581%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,580%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,579%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,579%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,578%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,577%	997,691
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011	4,577%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,637%	1 017,793
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,743%	1 005,323
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,806%	1 035,213
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,860%	1 082,633
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,885%	1 111,999
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,949%	1 077,706
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 008,011
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 079,531
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,352
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 107,192
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		998,927

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	134,281	134,290		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,562	11,673	11,674		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,205	1,206		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	32,346	32,350		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	44,480	44,484		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	174,324	173,260		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	732,983	728,074		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	150,117	148,962		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	136,452	135,602		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	120,860	120,332		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	120,215	119,572		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	118,761	117,695		
13	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	-	100,243	100,058		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
14	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET	30-mars-07	1 159,446	1 315,500	1 305,265		
15	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 294,264	2 248,858		
16	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	130,508	128,878		
17	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	127,895	126,467		
18	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 143,680	1 146,375		
19	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	139,365	135,886		
20	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	171,066	168,296		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	16,033	15,705		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 940,473	5 907,394		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 706,002	6 676,608		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,508	2,432		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,955	1,915		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,240	1,268		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	107,371	107,382
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	103,690	103,700
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	104,273	104,284
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	102,158	102,188
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	102,953	102,964
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	106,328	106,341
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	103,027	103,039
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	103,100	103,109
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	103,254	103,265
36	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	106,171	105,046	105,044
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	102,077	102,088
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	103,441	103,451
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	103,258	103,270
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	105,300	105,310
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	105,350	105,359
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	100,000	102,012	102,019
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	102,165	102,175
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	103,538	103,543
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	101,603	101,614
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANTIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	102,837	105,413	105,426
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,138	103,428	103,437
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	101,896	101,907
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	103,751	103,762
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	103,983	103,993
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	101,281	101,290

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,429	10,460	10,460
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	102,811	103,174	103,185
54	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	101,111	101,331	En cours de liquidation
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,252	101,128	101,200
SICAV MIXTES								
56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	78,975	78,350
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	167,080	166,012
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 674,442	1 668,181
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	116,890	116,636
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	125,877	125,191
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	108,503	107,654
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	16,952	16,904
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	292,594	291,282
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	55,917	55,252
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 395,001	2 390,916
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	82,378	82,132
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	60,300	60,051
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	105,774	105,494
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	117,965	117,497
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	116,368	115,769
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,869	11,848
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	13,058	13,022
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	17,621	17,498
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	18,465	18,318
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	13,242	13,116
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	141,326	140,085
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	138,677	137,461
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	132,565	131,637
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	22,141	21,958
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	104,652	104,793
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	111,971	111,476
82	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	163,725	163,725
83	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,385	10,777	10,639
84	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	115,099	132,294	129,540
85	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	113,355	119,064	118,360
86	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	187,582	188,058
87	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	162,884	162,895
88	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	139,446	139,635
89	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	11 059,674	11 179,626
90	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	190,496	198,578
91	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 586,220	1 545,647
92	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	112,575	112,241
93	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	113,089	112,948
94	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 646,773	10 588,190

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS